

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement et associations

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et en réponse aux demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1 - à des établissements scolaires

- 204 € au Lycée Pasteur pour le déplacement de 19 élèves à Arezzo (Italie) du 14 au 21 février 2004 (échange scolaire)

- 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 29 élèves à Holmfirth (Angleterre) du 4 au 14 mai 2004

et

- 490 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 35 élèves de Holmfirth du 10 au 17 juin 2004 (échange scolaire)

- 234 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour le déplacement de 6 élèves à Kuopio (Finlande) du 19 janvier au 6 février 2004

et

- 210 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour l'accueil de 5 élèves de Kuopio du 15 mars au 2 avril 2004 (échange professionnel)

- 402 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 23 élèves à Nürnberg (Allemagne) du 25 mars au 1er avril 2004 (échange scolaire)

- 300 € au Foyer Socio-Educatif du Lycée Pergaud pour le déplacement de 28 élèves à Böblingen (Allemagne) du 20 au 26 mars 2004 (échange scolaire)

- 200 € au Lycée Haag pour le déplacement de 28 élèves à Hassloch (Allemagne) du 12 au 19 mai 2004 (échange scolaire)

- 308 € au Collège Stendhal pour l'accueil de 22 élèves de Fribourg en Brisgau (Allemagne) du 26 mars au 2 avril 2004

et

- 161 € au Collège Stendhal pour le déplacement de 21 élèves à Fribourg du 7 au 14 mai 2004 (échange scolaire)

- 483 € au Collège Lumière pour le déplacement de 21 élèves à Bielsko-Biala (Pologne) du 27 mars au 4 avril 2004

et

- 368 € au Collège Lumière pour l'accueil de 23 élèves de Bielsko-Biala du 12 au 19 mai 2004 (échange scolaire)

- 379 € au Collège Notre-Dame pour le déplacement de 38 élèves à Michelstadt (Allemagne) du 25 mars au 2 avril 2004 (échange scolaire)

- 700 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 13 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 4 au 11 février 2004

et

- 208 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 13 élèves de Huddersfield du 25 mars au 1^{er} avril 2004 (échange scolaire).

2 - à une association

- 336 € à l'association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon pour l'accueil de 24 personnes de l'école de musique de Tver (Russie) du 12 au 18 avril 2004 (échange musical).

Ces subventions seront versées sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 6 203 €, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 65.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Mme SCHIRRER, M. BAUD, Mme CHAVIN-SIMONOT, M. ALAUZET, M. MONNEUR, M. DUMONT, Mme BALLOT, Mme LAMY, M. GHEZALI, Mme TISSIER n'ayant pas pris part au vote, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 mai 2004.